

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 26 novembre \[1845\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 26 novembre [1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Glatigny, Jacques-François \(1813-1888\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 novembre 1845](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur les suites judiciaires à donner à l'affaire de l'accident de transport survenu la nuit du 2 novembre 1845 sur la route de Guise à Leschelle (Aisne) :

Godin donne des détails supplémentaires sur la scène de l'accident ; il indique qu'il a pris l'affaire à son compte plutôt qu'en charger le destinataire des marchandises ou le voiturier dont la solvabilité est douteuse, et qu'il souhaite faire condamner l'entrepreneur des travaux ayant causé l'accident à indemniser la marchandise ; Godin donne le détail des pertes. Dans le post-scriptum de la lettre, Godin rappelle à Godon qu'il est une connaissance de monsieur Glatigny et il exprime sa conviction fouriériste : « Dites-lui que j'attends avec impatience l'avènement de la solidarité qui doit unir un jour tous les membres de la grande famille humaine et qui empêchera ces conflits d'intérêts semblables à celui dont je viens de vous entretenir. Les temps approchent. »

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 47v et le folio 48r.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fouriérisme](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)
Personnes citées[Glatigny, Jacques-François \(1813-1888\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGlatigny, Jacques-François (1813-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Administration
- Fouriérisme
- Politique

BiographieFonctionnaire, homme politique et sympathisant fouriériste français né en 1813 à Laon (Aisne) et décédé en 1888 à Laon. Fils d'un relieur de la ville de Laon, Jacques-François Glatigny est employé de bureau à la préfecture de l'Aisne de 1831 à 1838 puis sous-chef de bureau de la préfecture de l'Aisne de 1838 à 1851. Il est secrétaire en chef de la mairie de Laon, révoqué à la suite du coup d'État du deux décembre 1851. De 1865 à 1870, il est conseiller municipal de Presles-et-Thierny (Aisne). En août 1871, il devient maire de la ville de Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1880.

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

BiographieMagistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815

Collation2 p. (47v, 48r)

Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservationFamilstère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

25^e 9^{he}

Monsieur Bailly D'Alby

ii contre je vous remets facture a mes lettres
des 11 & 15 16 17 18 & 19^{he} relevant a
je 946, 69 dont huit
conformement a notre acte in scripto du
11 16^{he} je me souviens bien d'avoir mes lettres sous
votre signature de fr 40, 56 & sur qui vous avez promis
me faire un terrain sur la route

26^e 9^{he}

aguer

Monsieur Godeau

J'ai en ce moment une affaire qui attend la décision
du conseil de préfecture craignant quelle soit longtemps
négligée j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de m'adresser
a vous pour quelle me fut pas ~~perdue~~ dans
les cartons de la préfecture je l'ai portée a la connaissance
de prefet par un lettre en date du 6 de ce mois avec
copie de procès verbal que je vous transmets ci inclus
vous trouverez cette pièce fort peu détaillée l'édifiant présent
n'ayant pu se charger de la libeller je fus obligé de la rédiger
moi-même et pendant ~~l'absence~~ que c'était une affaire civile
me contentant de constater ~~le fait~~
je ~~me~~ la preuve historique desuait intervenir et que suffisait
de constater le fait cela me paraissant meilleur nous établies
la route sur l'alignement du chemin au moment de l'écroulement
état qui avait été entièrement changé par les ouvrages ~~de~~
pote l'entrepreneur afin d'attribuer sa responsabilité ~~à~~ ~~la~~ ~~personne~~
seuls qui ont été le routeur a se débarrasser ~~de~~ ~~la~~ ~~route~~
qu'indépendamment de l'ouvrage de barrage est d'alignement pour
prescrire que la moitié de la route qui traversait plusieurs
ordinaire de 3 a 4 mètres d'hauteurs elle était ~~traversée~~ ~~par~~
pierres qui en rendaient la circulation impossible au moins très
dangereuse même de jour mais maintenant il est sans doute
pas facile de faire restaurer de ces témoignages

a vous Monsieur j'ai entendu dire nos lois sont une dureté
comme il m'est très pénible d'y renoncer je sers vous prie de
me tenir le plus vite possible de cette affaire elle pourrait être
considérée comme étant a la charge de destination auquel la
affaire était adressée mais j'ai préféré la perdre pour mon compte
le routeur avant tout est responsable mais sa responsabilité
est douteuse et il pourrait bien se constituer aux diligences
que je prend contre lui il serait donc suffisant pour moi que
l'entrepreneur soit obligé ~~de~~ ~~prendre~~ ~~la~~ ~~charge~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~route~~
compte ou a qui demander le dommage

J'ai porté à la connaissance du profit que le M^{rs} tout
des affaires brèves de ce

le transport de l'entente
le mariage a fait à la suite

343

2. 6. 6

104. 6. 6

Sont de vous priors le détail si inclus
si cette Marchandise n'est laissée dans l'état où elle se
trouve je vais avoir les frais de retour à payer, tout ce qui
est brisé ne peut être vendu ni que comme matière brute de
quelque impureté qu'il se faille soumettre à une nouvelle manutention
et cela empêchera la fabrication d'autres produits dont la saison s'aug-
mente impérieusement la livraison la perte est donc presque totale pour
moi une indemnité ne sera probablement pas allouée pour
me dédommager. faites pour le mieux en cette circonstance
et évitez moi autant que possible tout déplacement dans
temps étant précieux en ce moment

Je vous prie de donner connaissance le plus tôt possible
de la situation de cette affaire et surtout de sa solution si cela se
peut au cet moment. Je suis M^{rs} tout
votre dévoué serviteur

P.S. si vous ne vous rappelez de moi M^{rs} Gledigny pourca
vous renouez mes obligations de lui adresser mes
souvenirs. Dites lui que je suis toujours le même et
la solidarité qui doit unir un jour tous les membres
de la grande famille humaine et qui empêche les conflits
d'intérêt semblables à celui dont je viens de vous entretenir
les temps approchant